



FICHE PRÊT DE MATERIEL AUX PARTICULIERS
Demande déposée en mairie le :

EMPRUNTEUR

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Motif de la demande :

Portable :

MATÉRIEL EMPRUNTÉ

NATURE	STOCK	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ DEMANDÉ
Table 3 m (10-12 pers)	24	7.00 €	
Table pliante 2,10 m	19	5.00 €	
Chaises	100	0.50 €	
Bancs	38	4.00 €	

COÛT TOTAL DE LOCATION :

Date de l'emprunt : .././....

Date de retour : .././....

Le matériel devra être rendu en parfait état et dans les délais indiqués.

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement de prêt ci-joint.

Signature du demandeur :

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION :

votre demande a été : acceptée / refusée

motif du refus :

Merci de bien vouloir vous présenter

aux services techniques (31 rue Jodon)

le .././.... à ..h..

Contact :

Restitution :

le .././.... à ..h..

Le Maire,

Denise SERRANO

La Mairie de Villemandeur, agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées dans ce formulaire pour gérer les demandes de location de salle des fêtes. La base légale du traitement est l'exécution contractuelle

Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement, augmentée des éventuelles obligations légales (5 ans pour les éléments relatifs au contrat et 10 ans pour les éléments comptables). Elles sont hébergées en France, et ne sont destinées qu'à la location. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès :

- du responsable de traitement : mairie@mairie-villemandeur.fr

-ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse : dpo@datavigiprotection.fr

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Ville de VILLEMANDEUR - 1 bis Avenue de la Libération - 45700 VILLEMANDEUR - Tél. : 02.38.07.16.70 - Fax : 02.38.93.06.91

Site Internet : <http://www.villemandeur.fr> E-mail : mairie@mairie-villemandeur.fr

Le courrier doit être adressé « impersonnellement » à Madame le Maire de Villemandeur

